

La Gazette

N° 94 Mars / Avril 2016

Infos communales
Nouvelles des associations
Vie du village

Dossier : La santé à Cereste

Edito

La municipalité s'est engagée à développer des efforts afin de permettre aux Cerestains de se soigner au village. La santé est l'une des préoccupations majeures de la population, et face au risque avéré de désertification médicale, il faut agir. C'est pourquoi, après avoir réalisé rue du bicentenaire une structure qui accueille dans des locaux adaptés un cabinet dentaire, un cabinet infirmier, des kinésithérapeutes, un ostéopathe, un orthophoniste, des services sociaux, l'ADMR et le CCAS, nous envisageons maintenant avec l'aide de l'Etat (Région et Département) de passer à l'étape supérieure et d'obtenir le label Maison médicale. Pour cela il faut agrandir les locaux et créer deux cabinets médicaux pour des médecins généralistes. Ce centre médical sera un atout pour notre commune et si nous ne le faisons pas, cela se réalisera ailleurs. Il faut être pragmatique et se déterminer dès maintenant pour obtenir toutes les aides possibles. Elles existent en ce domaine précis.



Dans quelques jours, nous examinerons avec le conseil municipal les comptes de la commune afin de voter le budget de l'année. Nous nous heurtons à un problème qui paraît insoluble. Comment pouvons-nous en effet continuer à fonctionner à l'identique avec des transferts de charges de plus en plus importants auxquels s'ajoute une nouvelle baisse de dotation de l'Etat. Depuis trois ans nous avons réalisé de nombreuses économies de fonctionnement en serrant le budget. Mais c'est une équation encore plus compliquée qu'il va falloir résoudre en s'efforçant de peser le moins possible sur le contribuable. Nous ne sommes pas certains d'y parvenir. De plus, dans l'attente des chiffres des dotations non encore complètement transmis par les services de l'Etat nous sommes contraints de naviguer à l'aveugle. Les Maires ressentent tous le même découragement face à l'incompréhension des pouvoirs publics. Mais il faut tenir la barre et rechercher dès que c'est possible des solutions alternatives. C'est l'engagement que je prends devant vous en m'efforçant de contenir la pression fiscale.

Gérard Baumel

Agenda

Cinéma

16 avril : Tempête - 30 avril : Rosalie Blum
Séances salle des fêtes à 20h30

Football

Au stade de Reillanne
24 avril à 13h : FCCR2 / Dauphin
A 15h : FCCR1 / Les Mées
15 mai à 15h : FCCR1 / Manosque

Expo

Galerie Cinabre
Yves Robial jusqu'au 23 avril
Nelly Roman du 30 avril au 13 mai
Danielle Brochet du 14 au 29 mai

Le "Mai de Cereste et ses Arts"
du 28 mai au 5 juin
salle des fêtes et ancien OT

Théâtre

15 avril à 20h30, salle des fêtes
Histoires Bancales

L'Association Utopi'Arts présente au jardin de l'église



**FESTICONTES et
FollesÉcritures**
DIMANCHE 24 AVRIL 11.00 - 17.00
**4 CONCOURS LECTURE
A HAUTE VOIX DOTÉS DE PRIX**
11.00 CONCOURS ADULTES
12.15 AUBERGÉ ESPAGNOLE
14.00 CONCOURS ENFANTS 8-9 ANS
14.30 SPECTACLE THÉÂTRAL
15.00 CONCOURS ENFANTS 10-12 ANS
15.30 SPECTACLE THÉÂTRAL
16.15 CONCOURS ENFANTS 13-15 ANS
**ATELIERS ARTS PLASTIQUES, LIVRES, MAQUILLAGE,
JEUX... TOUTE LA JOURNÉE**
INFO: WWW.UTOPIARTS.YOLASITE.COM 04 92 72 46 97

Marché aux plantes

1er mai 2016
sur place du Général de Gaulle

Brocante

22 mai 2016

Concert

le 28 mai - 20h30
Avec le groupe Hookipa au Théâtre de
verdure (Organisation Galerie Cinabre)

Infos municipales

Urbanisme

Avis au public portant ouverture d'une enquête publique. Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme. Changement de réglementation relative à la zone AU1c. L'enquête se déroulera du 27 avril au 6 juin inclus. Le registre d'enquête est disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public le 27 avril et le 9 mai de 9h à 12h et le 6 juin de 14h à 17h.

Plan de prévention des risques naturels

L'arrêté préfectoral n° 2016-089-004 prescrit une enquête publique concernant l'élaboration du plan de prévention des Risques Naturels de la commune de Cereste.

Elle aura lieu du 21 avril au vendredi 20 mai 2016. Le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier et consigner ses observations aux heures d'ouverture des bureaux de la mairie. Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public le 21 et le 9 mai de 9h à 12h.

Volontariat

Pompier + Volontaire = moi aussi.
Le service départemental d'incendie et de secours SDIS lance une campagne de promotion du volontariat afin de lutter contre la baisse nationale des effectifs chez les sapeurs-pompiers.

Renseignements et contacts :
svppourquoipasmoi@sdis04.fr
tel 04 92 30 89 43

Service civique

La Préfecture communique qu'une démarche nationale vise à proposer à tous les jeunes de 16 à 25 ans un service civique universel. Pour les jeunes en situation de handicap la limite d'âge peut être repoussée jusqu'à 30 ans. C'est un outil de diffusion des valeurs de la république au profit du renforcement de la cohésion nationale.

Il offre aux jeunes la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant des missions au service de l'intérêt général. Il s'effectue sur la base du volontariat et n'est pas incompatible avec un emploi à temps partiel et la poursuite d'études. Il est d'une durée de 6 à 12 mois et peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Les missions sont très diverses et recoupent neuf grands domaines : culture et loisirs, développement international et actions humanitaires, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. A Cereste deux jeunes se sont présentés et effectuent actuellement des démarches auprès de la mairie.

Permanences du CCAS

Au centre médico-social
1er étage - Rue du Bicentenaire
Mardi 03/05 Jeudi 19/05
Mardi 07/06 Jeudi 23/06
Mardi 05/07 Jeudi 21/07
Mardi 06/09 Jeudi 22/09
Mardi 04/10 Jeudi 20/10
Mardi 08/11 Jeudi 22/11
Mardi/03/12 Jeudi 19/12
de 10 à 12h. Prendre RV en Mairie.

Accès au droit

La politique d'accès au droit vise à mettre à la disposition des citoyens, dans chaque département, des lieux où ils pourront trouver une information générale sur leurs droits et obligations, une assistance et un accompagnement personnalisé dans leurs démarches administratives.
CDAD : 04 92 72 23 64 du lundi au mercredi de 9h à 16h non stop.
www.cdad-alpesdehauteprovence.justice.fr

Passage des encombrants

10 mai, 14 juin, 12 juillet, 09 août, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre sous réserve de l'inscription préalable en Mairie.

Erratum

Ouverture de la poste

Voici les horaires rectifiés :
- Lundi mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
- Mercredi jeudi et samedi de 9h à 12h.

Etat civil 2015

Suite aux délais de transmission, nous n'avons pas pu enregistrer dans l'Etat Civil 2015 le décès de Simone Robelin survenu le 31 décembre 2015 à Apt. Nos excuses auprès de sa famille.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village

Visite du CCAS chez des accueillants familiaux



Claire et Alexandre VOLTUCCI ont récemment reçu du département leur agrément afin de mener une activité d'accueillants familiaux à leur domicile au Merlançon à Cereste. Ils ont aménagé le rez de chaussée de leur maison et peuvent y accueillir deux personnes. Parents de jumeaux, ils espèrent faire partager leur sens de la famille à des personnes âgées ou adultes handicapés. Tout est d'ailleurs pensé pour le confort, les soins médicaux, mais aussi la convivialité et l'intimité. C'est propre, neuf et accueillant dans un cadre bucolique. C'est cette belle installation que le CCAS est venu visiter et encourager. La formule d'accueillant familial a de quoi séduire tant elle permet un intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement collectif.

Renseignements 06 59 13 07 01

Solidarité avec les handicapés



Des écolières de CM2 suite à un travail de sensibilisation au handicap, ont décidé de «faire quelque chose». Leur bonne volonté et leur enthousiasme ont décidé leurs parents à les soutenir. La vente de divers petits objets sur le marché a permis à Angelina Aurore, Caroline, Ella, Lana, Léa, Loëne... de récolter la somme de 106.31 € et beaucoup de témoignages de sympathie. Pierre Lafitte directeur du centre aéré, les a mis en relation avec Jean-Louis Carribou président de l'association Handi Cap Evasion qui permet à des handicapés de faire de la randonnée en France et dans le monde entier. C'est ainsi que qu'enfants, parents et membres de l'association se sont retrouvés autour d'une «Joëlette» au parc des plantiers pour la remise de la somme. L'occasion d'essayer la Joëlette qui porte le nom de son inventeur Joël Claudel qui l'a conçu pour que son neveu myopathe puisse faire de la rando. Bravo aux écolières !

TF1 à la rue des biscuits



Ce n'est pas si fréquent qu'une chaîne de télévision vienne en reportage à Cereste encore moins s'il s'agit du JT de 13 h de TF1.

C'est pourtant ce qui est arrivé à la Rue des biscuits où Carine et Emmanuel Perreau ont eu la fierté de se voir distinguer comme un exemple de parfaite reconversion professionnelle.

L'occasion pour le Maire de de les féliciter pour cet éclairage sur Cereste.

Formation aux gestes qui sauvent



Deux sessions d'initiation aux gestes qui sauvent ont eu lieu à Cereste les samedis 28 février et 19 mars. Au total une quarantaine de Cérestains de tous âges et de toutes conditions ont été sensibilisés et ont bénéficié des conseils et de la formation dispensés au centre de secours par l'adjudant-chef Sylvain de WITTE. Cette sensibilisation aux gestes qui sauvent a été décidée et mise en place au niveau national par le ministère de l'intérieur afin que les Français soient acteurs de leur propre sécurité. Cette formation était donc ouverte à chaque citoyen à partir de l'âge de 15 ans. Savoir quoi faire en situation de crise n'est jamais une chose évidente. Mais découvrir comment effectuer un massage cardiaque, comment se conduire en cas de saignements abondants, comment mettre un accidenté en position de sécurité, comment efficacement alerter les secours, cela peut sauver une vie. Les participants ont été très attentifs et ont effectué chacun leur tour des exercices pratiques.



Elles font la barbe

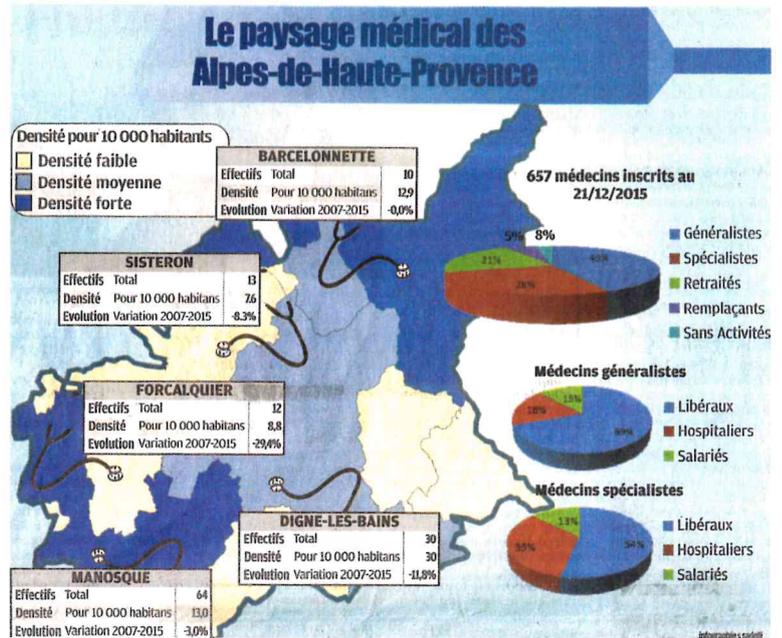


Audrey et Emilie coiffeuses à Cereste ont ajouté une corde à leur arc et aiguisé leurs lames. En effet après une formation de spécialisation "Barbier" elles sont maintenant expertes en matière de rasage. Techniques à l'ancienne avec blaieau et serviettes chaudes... le mieux messieurs est encore d'aller essayer.

Dossier : le projet de centre médical à Cereste

Comme le titrait le journal LA PROVENCE le 11 mars dernier, « la lutte contre le désert médical, c'est maintenant ». Et ce d'autant que les prévisions les moins alarmistes font état d'un taux de 27,5% de médecins bas-alpins qui partiront sans être remplacés d'ici quelques années. L'évolution de la présence médicale dans le secteur de Forcalquier pour la période entre 2007 et 2015 affiche déjà une baisse de 29,40%. Des chiffres alarmants, qui obligent les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à proposer des solutions.

A cet égard, le regroupement des professions de santé dans des locaux adaptés offre des garanties pour la conservation d'un plateau médical de qualité. C'est le rôle des municipalités, aidées par l'Etat, de créer ou d'aménager les structures adaptées en termes de bâtiment. Mais il faut corrélativement qu'un projet de santé cohérent soit mené par les professionnels, ce qui est le cas à Cereste.



Un projet de regroupement est en cours

Selon l'étude du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Cereste se présente comme une commune dite «centre d'activités» et peut donc prétendre à un regroupement de santé au profit des villages voisins. C'est dans ce contexte que s'est créée en 2016 Luberon santé, une association de professionnels qui a mis en place un projet permettant de mettre le patient au cœur du système de santé. Il s'agit de favoriser la coordination et la réactivité des professionnels. Les déclinaisons pratiques seront multiples. A terme, l'association Luberon santé pourrait par exemple intervenir dans des actions de prévention ou d'éducation en santé au sein de la population (dans les écoles, auprès des malades du diabète, des addictions au tabac, dans la prévention des chutes etc...)

L'agrandissement du centre Médical

Parallèlement, la municipalité poursuit son projet d'agrandissement du centre médical existant. La demande de permis de construire vient d'être déposée en vue de l'aménagement de la maison située entre la partie existante et la crèche intercommunale. Cette maison a été acquise il y a deux ans en vue de pouvoir disposer à l'avenir de 2 cabinets médicaux répondant aux nouvelles normes d'accessibilité (ascenseur) et d'équipements. Lorsque le projet sera achevé, ces deux cabinets pourront être mis à disposition de nouveaux professionnels de santé. Il est à noter que des aides importantes de l'Etat et de la Région accompagnent les réalisations entrant dans la lutte contre les déserts médicaux.

Le cabinet du centre Médical

Un médecin généraliste s'était installé en octobre dernier à Cereste dans le centre médical, dans un cabinet provisoire en attente des futurs travaux. Pour des raisons strictement personnelles le Dr Passemard a dû repartir. Cela ne remet naturellement pas en cause le projet de centre médical. D'ailleurs afin de pouvoir accueillir des étudiants en médecine ou des élèves infirmiers la municipalité met à disposition un studio situé dans le complexe de la rue du Bicentenaire.

